



Échanges de places de congrès

Chers membres de l'ABF,

L'Association des bibliothécaires de France (ABF) poursuit ses échanges d'invitations aux congrès d'autres associations professionnelles étrangères, avec une démarche simplifiée.

Pourquoi ?

L'objectif est de tisser des liens plus étroits avec ces associations, mais aussi de sensibiliser et d'encourager les bibliothécaires français à faire l'expérience de l'international.

Intéressé-e par la participation au congrès d'une association étrangère ?

Contactez-nous !

L'ABF fera le maximum pour mettre en place un partenariat avec cette association afin de vous permettre de bénéficier d'une inscription gratuite au congrès, en s'engageant à proposer en échange une inscription gratuite au congrès de l'ABF.

Restent à la charge du participant : le voyage, l'hébergement et les repas.

Comment participer ?

Il vous suffit pour cela d'envoyer un mail à commission_international@abf.asso.fr, en précisant : vos noms et prénoms, votre numéro de téléphone (portable si possible), si vous êtes professionnel des bibliothèques ou étudiant, votre établissement et quelques lignes de motivation.

Quelles sont les conditions ?

Vous devez impérativement :

- être membre de l'ABF ;
- parler la langue utilisée au congrès ;
- vous engager à assister au congrès pour lequel vous aurez obtenu une entrée gratuite ;
- avoir bien compris que le voyage, l'hébergement, la restauration sont à votre charge ;
- vous engager à faire un compte-rendu pour l'ABF : article pour la revue Bibliothèque(s), fiche de bibliothèque pour la [carte du monde des bibliothèques de l'ABF](#), intervention lors du congrès de l'ABF...

En espérant que vous saurez profiter de cette occasion !